

Bulletin de

l'Union Départementale CGT Savoie

Directeur de Publication : Mme Martine LEBLOND

Commission Paritaire n° 10 10 S 07969

Imprimé par nos soins

Prix : 1 €

Bimensuel

Bulletin n° 918 du

9 FEVRIER 2012

Partout en Europe, le 29 Février pour dire : **TROP, C'EST TROP !**

La France connaît 8 millions de pauvres et l'Allemagne 12 millions. C'est avec ces résultats que Sarkozy et Merckel se considèrent comme les leaders naturels de l'Europe. Notre Président des riches continue de s'appuyer sur le « modèle allemand », même si dans le débat public, ce modèle prend du plomb dans l'aile.

EDITO

Pourtant Sarkozy propose les contrats de « compétitivité emploi », une sorte de légalisation du chantage envers les salariés dans les entreprises ; une rupture totale du droit du travail qui oblige les salariés à se payer la RTT permettant le maintien de leur contrat de travail.

A la demande du MEDEF, Sarkozy décide d'une entourage supplémentaire, la TVA dite « sociale » qui vise à transférer vers l'impôt, une partie des cotisations sociales. Il s'agit là d'une mesure inégalitaire, injuste et inefficace, qui permet surtout au Gouvernement de poursuivre son entreprise de remise en cause du pacte républicain conclu après la grève. Ce pacte est basé sur un financement de notre protection sociale par un prélèvement direct sur les richesses créées par le travail dans les entreprises.

Rappelons que c'est sur recommandations des agences de notations et des marchés financiers que tous les gouvernements européens, prennent de telles mesures, ont décrété la généralisation

des politiques d'austérité. Le traité que préparent les chefs d'Etat européens poursuit pourtant cette fuite en avant, inscrivant la « règle d'or » dans la constitution de chaque pays et imposant la rigueur budgétaire et sociale pour les salariés dans les états de l'Union Européenne de façon autoritaire et arbitraire.

Face à cette situation sans précédent depuis la seconde guerre mondiale, le syndicalisme européen a décidé d'organiser la riposte.

La C.E.S., dans une déclaration qui fera date, marque pour la première fois son opposition à un traité européen et appelle à une grande journée d'action dans chaque état européen le 29 Février, à la veille du Conseil Européen réunissant tous les chefs d'Etat, autour du thème central : « *Trop c'est trop ! Des alternatives existent ! Pour l'emploi et la justice sociale* » !

La CE de l'UD de Savoie appelle à une **manifestation départementale à Chambéry Mercredi 29 Février à 14 h 30.**

Construisons cette grande journée d'action, avec nos syndiqués, entreprise par entreprise, et en allant à la rencontre des salariés inorganisés !

Patrick LE GALL

La vie des syndicats et de l'UD

RENCONTRE

NOUVEAUX ADHERENTS

Environ 70 personnes ont répondu à l'invitation de l'UD, à cette rencontre conviviale.

Les jeunes avaient installé leur « stand » dans la salle de formation, tout en projetant des vidéos, qui donnent la pêche !!

Séverine a présenté la conception et les objectifs de la Librairie **Jean-Jacques ROUSSEAU**, avec tout un panel de livres, pour les enfants, les adultes, les militants...

Daniel Magnin a présenté **Savatou**, avec remise de plaquettes.

France Bleue Pays de Savoie est venu interviewer « qu'est ce qui motive un jeune à se syndiquer aujourd'hui ? »

Beaucoup de discussions, de découvertes, de rencontres, de prises de contacts ...

Dans la salle Michel Garnier, où se sont effectuées les quelques prises de paroles, un excellent buffet a régalé l'ensemble des participants.

A refaire !!!

LES MENUIRES

A LA RENCONTRE DES SAISONNIERS

En coordination avec le Collectif Confédéral saisonniers et le comité régional CGT Rhône-Alpes, l'UD de Savoie a tenu une initiative envers les saisonniers, aux Menuires, le **Mardi 24 Janvier**.

Rendez-vous dès 7 h30 aux pieds des pistes puis contacts directs avec les saisonniers, dans les hôtels, cafés, restaurants, magasins ... avec remise du 4 pages spécifique (voir ci-joint) et du guide des saisonniers.

Un « stand » CGT a été installé au pied des pistes avec une banderole sur la Sécurité Sociale Professionnelle, le vin chaud et le casse-croûte...

La CGT indiquait la possibilité de venir échanger dans une salle municipale dès 17 H ; une petite dizaine de saisonniers ont répondu à l'appel.



► Une même initiative de ce genre est prévue sur **Bourg**

St Maurice Lundi 27 Février, en direction des saisonniers de la station des Arcs.

NAO

⇒ Carbone Savoie

3 réunions de négociations.

Ouvriers : augmentation générale de 1,8 % ; augmentation individuelle : 0,7 % ; ancienneté : 0,5 %

Maîtrises : augmentation générale de de 1,8 % ; augmentation individuelle : 0,9 % ; ancienneté : 0,5 %

Talon de **38 €** au 1er janvier 2012 ; Mutuelle + 4 % ; Carburant : + 10 %.

Prime exceptionnelle si signature de l'accord : **500 €**, **versée** avec l'intéressement.

Après consultation du personnel, la CGT a signé « d'une main légère ».

⇒ Bollhoff Otalu

Résultat NAO 2011 : 1,5 % avec minimum de 30 € début avril ; 0,5 % en juillet avec minimum de 15 € et 0,5 % début février 2012 pour rattrapage de l'inflation.

ACTION

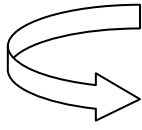
REMONTÉES MECANIQUES

ET SERVICES DES PISTES

→ Samedi 25 Février

de 10 h à 13 h, diffusion de tracts au péage de Ste Hélène sur Isère.

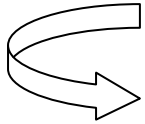
ACTION



FINANCES PUBLIQUES

Un appel unitaire à la grève nationale le 2 février, suivi en Savoie par 37 % du personnel (chiffres direction sujet à caution). Une forte mobilisation dans les services de base (environ 50 %) ainsi que des catégories B et C (près de 50 %).

Cette journée faisait suite à l'initiative autour du Comité Technique sur les emplois où 120 personnes ont envahi les locaux et la signature d'une pétition par plus de 600 agents (dont des chefs de services). D'ores et déjà elle sera suivie d'un appel à boycotter les entretiens d'évaluation et par la demande de convocation d'un comité technique sur les risques psychosociaux.

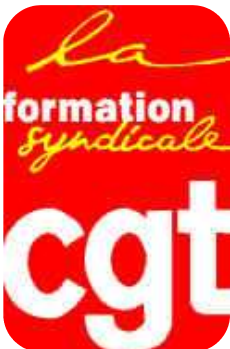


CGT EDUC'ACTION

Dans l'action le 31 Janvier pour protester **contre toutes les suppressions de postes** dans l'éducation nationale et les conditions de travail toujours plus insupportables pour les enseignants comme pour les élèves.

Une diffusion de tracts a eu lieu à 14 h au rond-point du Lycée Monge car les **personnels des LP Monge et La Cardinière sont déjà mobilisés avec 10 suppressions de postes pour chaque lycée.**

Diffusion pendant 2 H par une cinquantaine de militants avec la présence de médias audiovisuels.



■ JOURNEE CARSAT :

➔ **15 MARS**

(Thème : *prévention de la pénibilité*)

■ NIVEAU 1-UL CHAMBERY :

➔ **19 AU 23 MARS**

■ JOURNEE RENCONTRE DES DELEGUES SYNDICAUX :

➔ **JEUDI 5 AVRIL A L'UL DE MONTMELIAN**

Hommage CGT à la sépulture de Michel Vallet

le 20 JANVIER 2012

au Crématorium de la Balme de Sillingy

Q

uand, en **1967**, Michel a pris des responsabilités au syndicat CGT des cheminots de Bellegarde, nous n'imaginions pas le long parcours militant qui allait jalonner toute sa vie citoyenne.

Dès le grand **conflit de Mai/Juin 1968**, réunissant la jeunesse et la classe ouvrière, Michel va se forger non seulement l'âme d'un militant mais aussi et surtout l'âme d'un dirigeant syndical.

Dirigeant syndical pouvant valoriser et mettre en œuvre des acquis considérables, issus de plus de 3 semaines de grève avec des droits nouveaux dans les entreprises et des augmentations de salaire très importantes permettant la relance d'une économie moribonde à l'époque, qui ferait pâlir de jalousie les agences de notation.



Ensuite, en **1972, Michel devient secrétaire du syndicat des Cheminots de Modane**, 3^{ème} gare de transit en Europe, où travaillaient plus de 600 cheminots.

Il y côtoie Marcel Berthet, Chef d'établissement et cadre supérieur, à la CGT, ce qui lui permet de s'affirmer comme un dirigeant hors pair.

Il devient également **secrétaire général de l'Union Locale de Modane** et il sera à l'organisation d'une des plus grosses manifestations qu'aient vu les Modanais pour l'inauguration de la construction du tunnel du Fréjus avec la participation de Raymond Barre.

Dans cette période, Michel avec la CGT a beaucoup pesé sur les événements et même si cela peut paraître dérisoire, il fut à l'origine de l'obtention de chaussures de sécurité pour l'ensemble des agents du site.

1978, après le décès soudain d'un autre grand dirigeant CGT Cheminot, Jean Duclos, Michel doit assurer sa relève comme **Secrétaire Général du Secteur**, sans y avoir été préparé mais avec beaucoup de disponibilité quittant de ce fait Modane.

Pendant 5 ans, il a formé et fait progresser de nombreux cheminots, dont nous sommes aujourd'hui un grand nombre à lui rendre hommage.

A chaque réunion, **il savait écouter, analyser les réflexions** des uns et des autres pour toujours **rassembler** et ensuite rebondir sur des propositions d'action pour aller de l'avant.

Durant cette période, **il fut un des acteurs de mai 1981**, de ce que certains ont considéré comme pouvant être un grand espoir de changement vis à vis duquel nous avons malheureusement du déchanter par la suite, sans néanmoins gommer des acquis historiques, aujourd'hui remis en cause, comme la retraite à 60 ans ou la LOTI, Loi d'Orientation des Transports Intérieurs nous préservant encore aujourd'hui de la mise en concurrence des TER.

... / ...

Cette expérience acquise au sein de la corporation cheminote, Michel l'a mise ensuite au bénéfice de l'ensemble des salariés en prenant **la responsabilité de l'Union Départementale CGT de Savoie de 1983 à 1994.**

Même sans m'en faire leur porte parole, je peux affirmer que Michel était craint et respecté par les différents patrons à qui il eut affaire dans la meure où chaque fois qu'il avait à les rencontrer il pouvait s'appuyer sur une connaissance sans faille des dossiers et il pouvait asséner, de fait, des arguments irréfutables pour défendre les salariés.

Ensuite, dès **1994** il fut appelé par la **Confédération** pour renforcer le **secteur organisation**, secteur vital pour développer les luttes pour la défense des revendications des salariés.

Nombreux parmi nous avons eu un sentiment de frustration pour Michel, homme de terrain, de conviction pour engager la bataille des idées au plus près des réalités quotidiennes, que de se retrouver à Paris sur des questions certes éminemment politiques, mais trop éloigné des lieux où se joue la lutte des classes.

Les seuls moments d'intransigeance que nous avons pu déceler chez Michel concernaient le racisme, la xénophobie et le combat permanent que cela sous tend pour les éradiquer en espérant que les échéances électorales à venir ne viennent pas les conforter, même si elles sont assorties, par celle qui les incarne, d'un volet indûment social et usurpé.

Pendant toute sa vie militante, Michel a toujours eu la capacité à tirer le maximum de chacun d'entre nous et à révéler de nombreux dirigeants syndicaux en leur faisant chaque fois confiance pour qu'ils s'épanouissent pleinement dans les combats à mener.

L'HUMAIN étant toujours mis en avant.

Devant ce parcours sommairement dressé j'imagine le sentiment de fierté que doivent avoir Magalie et Yannick vis à vis de leur papa militant qui a su leur inculquer des valeurs d'altruisme et de générosité dans un monde malheureusement plus tourné vers l'individualisme et le repli sur soi.

Je tiens à souligner le courage remarquable dont a fait preuve Claudie pour accompagner Michel jusqu'à son dernier souffle, comblant en partie les défaillances d'un service public hospitalier malheureusement plus tourné vers la rentabilité plutôt que vers la réponse aux besoins de santé.

Le fait que nous soyons très nombreux à accompagner Michel aujourd'hui de toutes obédiences politiques, philosophiques et religieuses nous renvoie aux valeurs fondatrices des statuts de notre grande maison CGT à laquelle Michel a toujours milité.

Pendant cette vie bien remplie, **Michel a toujours milité pour une société de justice, de paix et de solidarité.**

Je pense engager l'immense majorité d'entre nous, en disant que nous continuerons inlassablement à poursuivre ce chemin que tu nous a tracé, Michel, avec beaucoup d'abnégation, pour changer cette société actuelle assise sur l'ARGENT ROI et en construire une autre, tournée vers l'HUMAIN D'ABORD, afin que cela bénéficie pour les générations à venir.

Daniel BLACHE

Déclaration de la CES

sur le « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique et monétaire »

jeudi 26 janvier 2012

Adoptée par le Comité de direction de la CES le 25 janvier 2012

Les 8 et 9 décembre 2011, le Conseil européen a décidé de s'engager dans un accord international visant à renforcer la discipline budgétaire. Les gouvernements ont estimé que le renforcement des obligations budgétaires ferait reprendre confiance aux marchés et sauverait l'euro. La décision a été suivie par des négociations intenses et semi-secrètes afin de parvenir à un accord pour la fin du mois de janvier 2012. Le processus de négociation a ignoré le contrôle démocratique qui devrait normalement caractériser toute réforme de l'Union, notamment en n'impliquant pas pleinement le Parlement européen. La CES déplore ce processus non démocratique et ses conséquences non démocratiques au niveau national.

Les dirigeants européens ont tort de croire qu'un nouveau traité restaurera la croissance et résoudra la crise de la dette souveraine sans le renforcement de la démocratie au niveau européen – avec notamment une participation totale des partenaires sociaux aux niveaux européen et national – ni sans nouveaux engagements spécifiques sur les euro-obligations et la taxe sur les transactions financières. Les nouvelles règles en matière de gouvernance économique ne devraient pas être dissimulées derrière des questions techniques par les dirigeants européens.

La CES s'oppose à ce nouveau traité. Bien que nous soyons en faveur de règles communes et d'une gouvernance économique, nous ne pouvons soutenir ces règles. Nous sommes convaincus que les propositions du traité affaibliront l'Europe au lieu de la renforcer. Le nouveau traité réduira le soutien de la population pour l'intégration européenne, ralentira la croissance et augmentera le taux de chômage.

- 1) Sans investissements durables pour la croissance, les mesures d'austérité ne résoudront pas la crise de l'euro et de l'emploi, elles ne rassureront pas non plus les marchés financiers.
- 2) Entériner dans les constitutions ou législations nationales un respect strict des règles de déficit public ne fera qu'aggraver la crise actuelle.
- 3) Pour revenir à des comptes publics équilibrés, il est nécessaire d'adopter une approche à long terme comprenant des politiques fiscales justes, une taxe sur les transactions financières, une lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, une mise en commun partielle de la dette, une intervention adéquate de la Banque centrale européenne (BCE) et un contrôle rigoureux du secteur financier.
- 4) Le besoin de gouvernance économique est utilisé comme un moyen de restreindre les mécanismes et les résultats des négociations, d'attaquer les systèmes de relations sociales, et d'imposer une pression à la baisse sur les niveaux de salaires négociés par convention collective ; d'affaiblir la protection sociale et le droit de grève, et de privatiser les services publics. La CES résiste activement à ces attaques qui, les unes après les autres, risquent de démanteler un modèle social unique au monde.

Les initiatives allemandes telles que l'Agenda 2010 et l'augmentation de l'âge de la retraite, qui se sont avérées mauvaises et dommageables au niveau social, ne devraient pas être imposées aux autres pays européens.

5) Afin de faire de l'intégration européenne une réussite, elle doit être un projet positif qui apporte un progrès social et des emplois plus nombreux et meilleurs. C'est pourquoi la CES réitère sa demande pour qu'un Protocole social soit intégré aux traités européens.

Le nouveau traité ne fait que stipuler la même chose : l'austérité et la discipline budgétaire. Il obligera les États membres à mener des politiques fiscales procycliques préjudiciables, qui donnent la priorité absolue aux règles économiques rigides à une époque où la plupart des économies sont toujours faibles et où le taux de chômage atteint des niveaux intolérablement élevés. Cela engendrera une pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail, un contrôle et des sanctions. Les gouvernements qui ne parviennent pas à se conformer au pacte budgétaire seront traduits devant la Cour de justice européenne, qui pourra imposer des sanctions.

Le nouveau traité ne répondra pas au problème clé de la zone euro : en dehors de la BCE, il n'existe aucune institution qui dispose de suffisamment de liquidités pour arrêter une obligation dirigée sur des membres individuels de la zone euro, avec une obligation qui déborde et contamine le reste de la zone. Contrairement aux banques, les gouvernements de la zone euro ne disposent pas de « prêteur de dernier ressort » pour mettre fin au comportement grégaire irrationnel, mais auto-réalisateur du secteur financier.

En outre, la mise en œuvre pratique de ce nouveau traité pose plusieurs problèmes. La façon dont le déficit « structurel » sera défini n'est pas claire. Il en va de même pour le taux d'intérêt et le taux de croissance potentiel qui seront utilisés pour calculer la viabilité budgétaire à moyen terme.

L'Europe a besoin d'une union économique différente avec une forte dimension sociale basée sur les principes suivants :

- Un mandat plus clair pour la BCE. L'objectif de la BCE devrait être de promouvoir la stabilité des prix, le plein emploi et la convergence des conditions financières des États membres. La BCE ne devrait pas seulement avoir la possibilité, mais aussi l'obligation d'agir comme un « prêteur et acheteur de dernier ressort » pour la dette souveraine.
- Une mise en commun partielle de la dette au travers des euro-obligations.
- Une clause de sauvegarde salariale qui impose le respect total de l'autonomie des partenaires sociaux pour négocier collectivement et éviter que le pacte social s'immisce dans le domaine des salaires, des systèmes de négociation collective, d'action et d'organisation collective. Les salaires ne représentent pas un frein à l'économie, mais en sont le moteur.
- Des dispositions pour protéger la croissance : l'exclusion des investissements publics qui soutiennent la croissance de la « règle d'équilibre budgétaire », la sauvegarde du secteur des recettes publiques en s'engageant pour lutter contre la concurrence, la fraude et l'évasion fiscales, un rôle structurel pour le dialogue social européen pour éviter une mise en œuvre aveugle des règles économiques rigides qui nuiraient à l'économie.
- Un Protocole de progrès social doit être joint aux traités européens pour garantir le respect des droits sociaux fondamentaux